

reste, était une exception; la plupart des *bouquinistes*, qui ont pour rayons les parapets de nos quais, sont Normands comme les marchands de salade; ils connaissent mieux le prix des pommes que celui des livres; ils ne jugent guère la valeur de leur marchandise que d'après ceux qui la marchandaient. Un *bouquiniste* un peu retors surprend dans vos yeux le désir que vous avez de posséder un livre, et il le taxe à proportion de l'intensité de ce désir, intensité qu'il a su lire dans un geste, même dans une indifférence affectée. Le seul *Manuel du libraire* qu'il étudie, c'est la physiologie des acheteurs; l'un sourit, l'autre soupire; celui-ci fronce les sourcils, celui-là pince les lèvres; un cinquième, plus exercé, touchera vingt volumes avant de mettre la main sur celui qui convoite: tous enfin se trahissent d'une façon particulière qui n'échappe pas à l'étalagiste, aussi fin, aussi astucieux qu'un diplomate.

La clientèle ordinaire des *bouquinistes* se compose de tous les oisifs qui se promènent et qui s'arrêtent devant leur étalage pour passer le temps. Mais ils ont aussi des clients habituels: ce sont les *bouquineurs*, dont nous avons déjà parlé sous le nom de *bibliomanes*. Le *bouquineur* est un homme qui passe sa vie à parcourir chaque jour les quatre coins de Paris pour voir si, dans les boîtes des *bouquinistes*, il ne rencontrera pas quelque trésor bibliographique égaré là par mégarde.

Notre homme, le matin, commençait sa tournée. Et rapportait chez lui, plusieurs fois la journée, Les produits de sa chasse empliés sous son bras, Dans des poches exprès faites pour cet usage; Gouffres traditionnels où les plus gros formats, Les massifs in-quarto trouvaient libre passage.

G. H. J.

Tout le monde a connu, au moins de nom, le *bouquineur* Boulard, qui de notaire s'était fait acheteur de livres; il en achetait toujours, au détail, en bloc, à la hotte, au tas, à la charretée, et entassait le tout dans un hôtel qu'il possédait.

L'âge n'avait en rien apaisé ses ardeurs, Trente mille *bouquins* meublèrent sa nécropole; S'il n'eût fallu payer à Caron son obole, Il eût cédé la place à ses envahisseurs.

On peut citer encore le fameux Parison, qui fut nommé à bon titre le *roi des bouquineurs*. Un jour, il lui arriva de trouver sur le quai, pour 0 fr. 25, une édition de *Jules César*, de l'Antin (1570, in-8°), terminée par un portrait de cet empereur, tracé par la main de Montaigne. Cette trouvaille fut vendue plus tard 1,500 fr. Celui-là n'avait pas perdu sa journée.

Nous ne devons pas non plus oublier M. C.-M. Pilet, qui poussait la rage des *bouquins* si loin, qu'il se privait de nourriture et de vêtements pour pouvoir disposer de tout ce qu'il possédait en faveur de ses chers *bouquins*. Lorsqu'il en eut tant amassé que son logis en craquait, il mourut, et, suivant l'expression de ses dernières volontés, deux charrettes complètes de voitures de roulage portèrent toute sa collection aux jésuites de Chambéry. Enfin, Chardon de la Rochette, Van Praet, Alexandre Barbier, le marquis de Méjanes, Heber Tenurb, Quatremerre, furent aussi des *bouquineurs* infatigables.

Depuis quelques années, les *bouquineurs* ont un organe spécial, édité par un libraire faisant le commerce des vieux livres, et qui a pour titre *Bulletin du bouquiniste*. C'est une sorte de revue bimensuelle, divisée en deux parties: la première est consacrée à des articles bibliographiques, à des curiosités littéraires, etc. Elle est rédigée par des bibliophiles de bonne volonté, parmi lesquels il suffit de nommer MM. Paul Lacroix, Gustave Brunet, G. Masson, Raymond Bordeaux, de Barthélemy, etc., etc.; la seconde partie n'est autre chose qu'un catalogue, à prix marqués, des livres mis en vente. Cette publication compte environ dix années d'existence.

BOUR s. m. Titre du souverain de l'Etat de Saloum.

— Comm. Etoffe qui nous vient de la Perse: *Alep nous fournissait des toiles peintes, des bours et des étoffes de soie.* (Chaptal.)
 // On dit aussi *BOURME* et *BOURMIS*.

BOURA s. m. (bou-ra). Comm. Grosse étoffe de laine, de bourre ou de poil.

BOURACAN s. m. (bou-ra-kan). Comm. Sorte de camelot grossier. *Les meilleurs BOURACANS sont ceux de Valenciennes.* (Bouillet.)
Il était vêtu d'un BOURACAN fort propre, de couleur sombre. (E. Sue.)

BOURACANIER s. m. (bou-ra-ca-nié — rad. *bouracan*). Techn. Ouvrier qui fabrique le *bouracan*.

BOURACHE s. f. (bou-ra-che). Pêch. Nasse d'osier ou de roseau, en forme de soucière.
 // On dit aussi *BOURAGNE*, *BOURAGUE* et *BOURAGUE*.

BOURACHER s. m. (bou-ra-ché — de *bourre* de soie). Techn. Ouvrier qui travaille à diverses étoffes de soie, et spécialement au ras de Gènes.

BOU-RACHED, tribu algérienne d'origine berbère, résidant dans le cercle de Milianah. Sur la frontière des Ouled-Abbou, ils ont, dit le docteur Camille Riquie, les mœurs kabyles, tandis qu'ils vivent en Arabes au sud du Djebel-Douli. La principale richesse du Bou-

Rached consiste en céréales, qui réussissent fort bien dans les années qui ne sont pas pluvieuses. On trouve chez eux du miel, des glands doux et toute espèce de fruits. Dans le Djebel-Douli, on rencontre de belles essences de bois, des lentiques et des thuyas. Superficie 14,000 hectares; 2,486 habitants.

BOURAIS s. m. (bou-ra-é). Agric. Terrain argileux, compacte et profond.

BOURANI s. m. (bou-ra-ni). Art culin. Mets oriental, qui est une sorte de consommé de volaille et d'orge mondé, réduit en bouillie et parfumé avec diverses sortes d'herbes.

BOURASAH s. m. (bou-ra-sa-a). Bot. Arbuste grimpaient de Madagascar, de la famille des ménispermées.

BOURASSÉ (l'abbé Jean-Jacques), archéologue français, né à Sainte-Maure (Indre-et-Loire) en 1813. Après avoir été successivement professeur au petit et au grand séminaire de Tours, l'abbé Bourassé fut nommé, très-jeune encore (1843), chanoine titulaire de l'église métropolitaine. Le canonicat ne fut pas pour le jeune chanoine une sinécure. C'est aux loisirs qu'il lui fit que l'archéologie chrétienne doit de nombreux et précieux travaux que le gouvernement a récompensés, en 1854, par la croix de la Légion d'honneur. Ses principaux ouvrages sont: *Archéologie chrétienne* (Tours, Mame, 1840, 1 vol. in-8°). Cet ouvrage en est à sa septième édition; *Les plus belles Cathédrales de France* (Tours, 1861, 1 vol. grand in-8°, 2^e édition); *Les plus belles Eglises du monde* (Tours, 1861, 1 vol. in-8°); *Résidences royales et impériales de France* (Tours, 1864, 1 vol. grand in-8°); *Dictionnaire d'archéologie sacrée* (Paris, Migne, 1851, 2 vol. in-4°); *Dictionnaire de discipline ecclésiastique*, d'après Thomassin (Paris, 1856, 2 vol. in-4°); les *Enquêtes de Posthumus*, disciple de saint Martin, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours (1863, 1 vol. in-8°); la *Touraine*, histoire et monuments, sous la direction de l'abbé Bourassé (Tours, Mame, 1855), splendide volume qui a figuré à l'exposition universelle de 1855; la *Terre sainte* (Tours, 1860, 1 vol. in-8°); enfin, un grand nombre de brochures également publiées chez Mame: *Monuments celtiques de Touraine* (1842); *Monuments celtiques et asiatiques comparés* (1842); des notices archéologiques sur un grand nombre d'églises, etc. Enfin, c'est M. l'abbé Bourassé qui a fourni le texte, traduit d'après la Vulgate en collaboration avec M. l'abbé Janvier, de la magnifique édition de la Bible sortie récemment des presses de Mame, illustrée par le brillant crayon de G. Doré. Au mot *BIBLE*, nous avons consacré une appréciation spéciale à cette magnifique édition, sans faire mention de la traduction nouvelle due à la plume savante de M. l'abbé Bourassé; c'est une omission que nous sommes heureux de pouvoir réparer à cette place.

BOURBAKI (Charles-Denis-Sôter), général français, né d'une famille grecque, à Paris, en 1816. Sous-lieutenant aux zouaves en 1836, il a passé par tous les grades jusqu'à celui de général de division, qu'il obtint en 1857. Il a fait la campagne de Crimée, et s'est distingué aux combats de l'Alma, d'Inkermann, et à l'assaut de Sébastopol; il a pris également part, en 1859, à l'expédition d'Italie. Le général Bourbaki passe pour un des plus intrépides et des plus brillants officiers généraux de l'armée.

BOURBE s. f. (bour-be — gr. *borboros*, même sens). Boue noire et épaisse qui se dépose au fond des eaux croupissantes: *Une bourbe épaisse, noire, puante. Madame de Maintenon se promenait autour de la pièce d'eau de Marly avec madame de Caylus. L'eau était très-transparente, et on y voyait des carpes qui paraissaient aussi tristes qu'elles étaient maigres. Madame de Caylus le fit remarquer à madame de Maintenon, qui répondit: «Elles sont comme moi; elles regrettent leur bourbe.»*
 — Fig. Impureté: *La bourbe du vice.*

— *La Bourbe*, Hôpital de Paris pour les femmes en couches, mot qui n'est plus usité. // On dit aujourd'hui la Maternité.

— Métrol. Monnaie de compte de Tunis, valant aujourd'hui en centimes 0,598, et autrefois 1,105.

— Syn. *Bourbe*, *boue*, *crotte*, etc. V. *BOUE*.

BOURBEAU (Louis-Olivier), juriste et représentant du peuple, né à Poitiers en 1811. Il se fit inscrire, jeune encore, au barreau de Poitiers, et a été deux fois bâtonnier de son ordre. En 1847, il fut nommé maire de sa ville natale, et, l'année suivante, fut élu à l'Assemblée constituante, où il vota avec le parti démocratique modéré. Depuis 1841, il était professeur de droit à la faculté de Poitiers, et il a publié les tomes V et VI de la *Théorie de la procédure civile*, commencée par Boncenne.

BOURBELIER s. m. (bour-be-lié — rad. *bourbe*, à cause des habitudes du sanglier). Vénér. Poitrine de sanglier. // On disait autrefois *BOURBELIERE*, s. f.

BOURBETER v. n. ou intr. (bour-be-té — rad. *bourbe*). Ancienne forme du mot *BARBOTER*.

BOURBEUX, EUSE adj. (bour-beu, eu-ze — rad. *bourbe*). Plein de bourbe; mêlé de bourbe: *Etang bourbeux. Eau bourbeuse. Le torrent, formé par la fonte des neiges, roulait à vingt pas de nous une eau bourbeuse.* (J.-J.

Rouss.) *Le Tibre est bourbeux et étroit, mais c'est le Tibre!* (L. Veuillot.)

— Fig. Impur: *Elles ne connaissent que deux routes communes, ou le grand chemin de la vertu, ou le bourbeux sentier de la courtisane.* (Balz.)

— Tortue bourbeuse, Tortue qui vit habituellement dans la bourbe. // Substantif. *La bourbeuse.*

BOURBIER s. m. (bour-bié — rad. *bourbe*). Espace couvert d'une boue épaisse et profonde: *Les chariots demeuraient la plupart enfoncés dans des bourbiers.* (Vaugelas.)

Que fais-tu donc en ce bourbier.
 Où je te vois vautré sans cesse?
 Au pourcentage disais le coursier.
 — Ce que j'y fais? Parbleu, j'engraisse.

ARNAULT.

— Fig. Situation difficile et embarrassante d'où il est difficile de se tirer: *Cette naïveté embarrassait le bonhomme; il faisait de vains efforts pour se tirer de ce bourbier.* (Volt.)
Il doit débiter par revenir sur ses pas, se dégarer du bourbier de six cent mille volumes où sa raison est enfoncée. (Poussier.) // Lieu souillé par le vice: *Les grandes villes sont de vrais bourbiers. La beauté est-elle donc si commune, pour qu'on en peuple les bourbiers?* (Michel Chevalier.)

Enfin, pour nous, enfin, si la vie est une ombre Et la terre un bourbier, la mort n'est pas si sombre.

A. BARBIER.

« Impureté, infamie: *Le bourbier du vice, du péché, de l'impureté. Vous vous êtes vautré dans le bourbier des voluptés sensuelles.* (P. Lejeune.) *Quoi! toute une génération s'accorde à calomnier un innocent, à le couvrir de fange, à le suffoquer, pour ainsi dire, dans le bourbier de la diffamation?* (J.-J. Rousseau.) *Cette femme, tout en déviant l'intelligence et la grandeur sauvage enfoncées dans le bourbier du vice, détourne son regard avec effroi, avec dégoût.* (G. Sand.) *La bonne chère, les vins capiteux achèvent de plonger Wenceslas dans ce qu'il faut appeler le bourbier du plaisir.* (Balz.) // Etat infime, vil, méprisable:

Au fond de son bourbier je fais rentrer Fréron.
 Voltaire.
 Je ne m'attendais pas qu'un crapaud du Parnasse, Eût pu dans son bourbier s'enliser de tant d'audace.
 Voltaire.

BOURBILLON s. m. (bour-bi-llon; // mll. — rad. *bourbe*). Flot de bourbe, grumeau de boue: *La Vrillière disait de lui que c'était une bouteille d'encre qui tantôt ne donnait rien, tantôt filait menu, tantôt laissait tomber de gros bourbillons.* (St-Simon.)

— Pathol. Portion de tissu cellulaire gangrené, de couleur blanchâtre, qui occupe le centre d'un furoncle ou d'un javart: *Après la sortie du bourbillon, on trouve au milieu du furoncle la cavité dans laquelle il était renfermé; elle ne tarde pas à disparaître.* (J. Cloquet.)

BOURBINC, rivière de France (Saône-et-Loire), prend sa source près du Creuzot, dans l'étang de Montchaubin, arrond. d'Autun, rejoint le canal du Centre, qu'elle suit jusqu'à son embouchure dans la Loire, baigne Blanzay, Palings et Paray, et se jette dans l'Arroux, à 4 kilom. de l'embouchure de cette rivière dans la Loire, à Digoïn. Cours de 90 kilom.

BOURBINE s. f. (bour-bi-ne — dim. de *bourbe*). Métrol. Petite pièce de monnaie tunisienne.

BOURBON s. m. (bourbon). Techn. Nom donné, dans les salines de la Lorraine, à de fortes pièces de bois de sapin qui servent à soutenir les potées.

BOURBON (A LA) loc. adv. (bour-bon — n. pr.) Usité dans la locution *Nez à la Bourbon*, Nez préminent et aquilin, comme l'ont généralement les membres de la famille des Bourbons: *Un nez à la Bourbon accentuait son visage.* (E. Chapus.)

BOURBON (Ile) V. RÉUNION (Ile de la).

BOURBON (lac), lac de l'Amérique du Nord. V. WINIPEG.

BOURBON. La sirerie ou baronnie de Bourbon, fief immédiat de la couronne, était possédée, vers la fin du ix^e siècle, par Adhémar, sire de Bourbon, qu'on croit issu de la famille de Pépin le Bref. La postérité mâle d'Adhémar s'éteignit au commencement du xiii^e siècle, en la personne d'Archambaud VII, sire de Bourbon, qui avait épousé Alix de Bourgogne, dont il n'eut qu'une fille, Mahaut de Bourbon. Celle-ci, en épousant Guy de Dampierre, porta la baronnie de Bourbon dans la maison de Dampierre. Archambaud IX, sire de Bourbon, petit-fils de Guy de Dampierre, dont on vient de parler, mourut à la croisade de 1248, laissant de son mariage avec Yolande de Châtillon, comtesse de Nevers, deux filles. L'aînée, Mahaut, héritière des comtés de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, épousa Eudes, fils de Hugues IV, duc de Bourgogne. La cadette, Agnès, hérita de la baronnie de Bourbon, et la porta par mariage à Jean de Bourgogne, baron de Charolais, autre fils de Hugues IV, que nous venons de mentionner. De ce dernier mariage, il ne sortit qu'une fille, Béatrix de Bourgogne, baronne de Bourbon, qui épousa Robert de France, comte de Clermont, sixième fils du roi saint Louis. Cette union forma la souche des différentes branches de Bourbon qui se rattachent à la maison royale de France. Robert de France, comte de Cler-

mont, baron de Bourbon et de Charolais, eut pour successeur son fils Louis, surnommé le Grand et le Boiteux, en faveur de qui la baronnie de Bourbon fut érigée en duché-pairie par le roi Charles le Bel, en 1327. Louis I^{er}, duc de Bourbon, laissa deux fils: Pierre, qui a continué la ligne directe, et Jacques de Bourbon, auteur de la branche de Bourbon-La Marche (V. ci-dessous *BOURBON-LA MARCHE*). Pierre, premier du nom, duc de Bourbon, fils aîné de Louis le Boiteux, épousa Isabelle de Valois, fille de Charles de France, comte de Valois et d'Anjou, et fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356, ne laissant qu'un fils, Louis II, dit le Bon, duc de Bourbon, comte de Clermont et de Forez, l'un des régents du royaume, tuteur du roi Charles VI pendant sa minorité et sa démenée. Il eut pour successeur son fils aîné Jean, premier du nom, duc de Bourbon et d'Auvergne, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, et mort en Angleterre. Il avait épousé Marie de Berry, duchesse d'Auvergne et de Montpensier, mariage qui donna naissance à Charles, qui a continué la filiation, et à Louis de Bourbon, comte de Montpensier, dont le rameau finit avec Charles, dit le connétable de Bourbon, tué devant Rome en 1527. Charles, fils aîné de Jean I^{er}, épousa la fille de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et joua un rôle considérable dans les troubles qui agitérent le règne de Charles VI. Il mourut en 1456, laissant un grand nombre d'enfants. Jean II, l'aîné, duc de Bourbon et d'Auvergne, surnommé le *fléau des Anglais*, connétable de France sous la régence d'Anne de Beaujeu, mourut sans laisser d'enfants de trois mariages successifs; mais, ayant trois fils naturels, Mathieu de Bourbon, dit le Grand Bâtard de Bourbon, Charles de Bourbon, auteur des branches illégitimes de Bourbon-Lavedan, Bourbon-Maulaure et Bourbon-Bazian, et Hector de Bourbon, archevêque de Toulouse. Charles de Bourbon, fils puîné de Charles, fut cardinal-archevêque de Lyon et légat d'Avignon. Pierre II, duc de Bourgogne et d'Auvergne, troisième fils de Charles, épousa Anne de France, fille aînée de Louis XI, et n'en eut qu'une fille, Suzanne, qui fut mariée à Charles, connétable de Bourbon, en qui finit, comme nous l'avons vu, le rameau de Bourbon-Montpensier. Louis de Bourbon, un des derniers fils du duc Charles, fut prince-évêque de Liège; il avait eu, avant son entrée dans les ordres, plusieurs fils, dont l'aîné, marié à une dame de Busset, a formé la ligne des comtes de Bourbon-Busset. Isabelle de Bourbon, fille du duc Charles, fut la seconde femme de Charles le Téméraire, et donna le jour à Marie de Bourgogne, qui épousa l'archiduc Maximilien d'Autriche. Marguerite de Bourbon, sœur d'Isabelle, épousa Philippe II, duc de Savoie, union de laquelle sortit Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi François I^{er}.

BOURBON-CONDÉ. Louis de Bourbon, prince de Condé, marquis de Conti, un des fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Francoise d'Alençon, fut tué au combat de Jarnac, en 1569, ne laissant qu'un fils dont la postérité se soit perpétuée, et qui porta le nom de Henri, prince de Condé, duc d'Enghien. Henri eut pour fils et successeur Henri II, prince de Condé, duc d'Enghien, ministre d'Etat pendant la minorité de Louis XIV, mort en 1646, laissant, de son mariage avec Charlotte-Marguerite de Montmorency, deux fils, dont l'aîné a continué la filiation des Bourbon-Condé, et dont le puîné, Armand, prince de Conti, généralissime des troupes de la Fronde, a formé le rameau des Bourbon-Conti, éteint, en 1814, en la personne de Louis-François-Joseph, prince de Conti. Louis II, prince de Condé, duc de Bourbonnais, fils aîné de Henri II, mort en 1686, laissa Henri-Jules, prince de Condé, lequel fut père de Louis III, marié à une fille légitimée de Louis XIV. De ce mariage sont issus trois fils: Louis-Henri, qui a continué la filiation; Charles, duc de Charolais, admis au conseil de régence en 1720; Louis, comte de Clermont. Louis-Henri, prince de Condé, fils aîné de Louis III, fut le chef de la régence pendant la minorité de Louis XV, et mourut en 1740. Son fils Louis-Joseph, prince de Condé, colonel général de l'infanterie française, né en 1736, mourut en 1818, laissant Louis-Henri-Joseph, prince de Condé, mort en 1830, le dernier de sa branche; il n'avait eu qu'un fils, Louis-Antoine-Henri, duc d'Enghien, fusillé, par arrêt d'un conseil de guerre, dans les fossés de Vincennes, en 1804.

BOURBON-LA MARCHE. Jacques de Bourbon, comte de la Marche et de Ponthieu, fils puîné de Louis I^{er}, duc de Bourbon, auteur de cette branche, épousa en 1335 Jeanne de Châtillon et eut pour successeur son second fils Jean de Bourbon, comte de la Marche, de Vendôme et de Castres, marié en 1364 à Catherine de Vendôme. De ce mariage naquirent, entre autres, Jacques de Bourbon, qui fut un moment roi de Naples et qui mourut religieux cordelier, et Louis de Bourbon, comte de Vendôme et de Chartres, continuateur de la filiation. Ce dernier eut pour fils et successeur Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, qui mourut en 1477, laissant: François, qui a perpétué la ligne, et Louis de Bourbon, auteur d'une seconde maison de Montpensier, éteinte dans les mâles en 1608, en la personne de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, dont